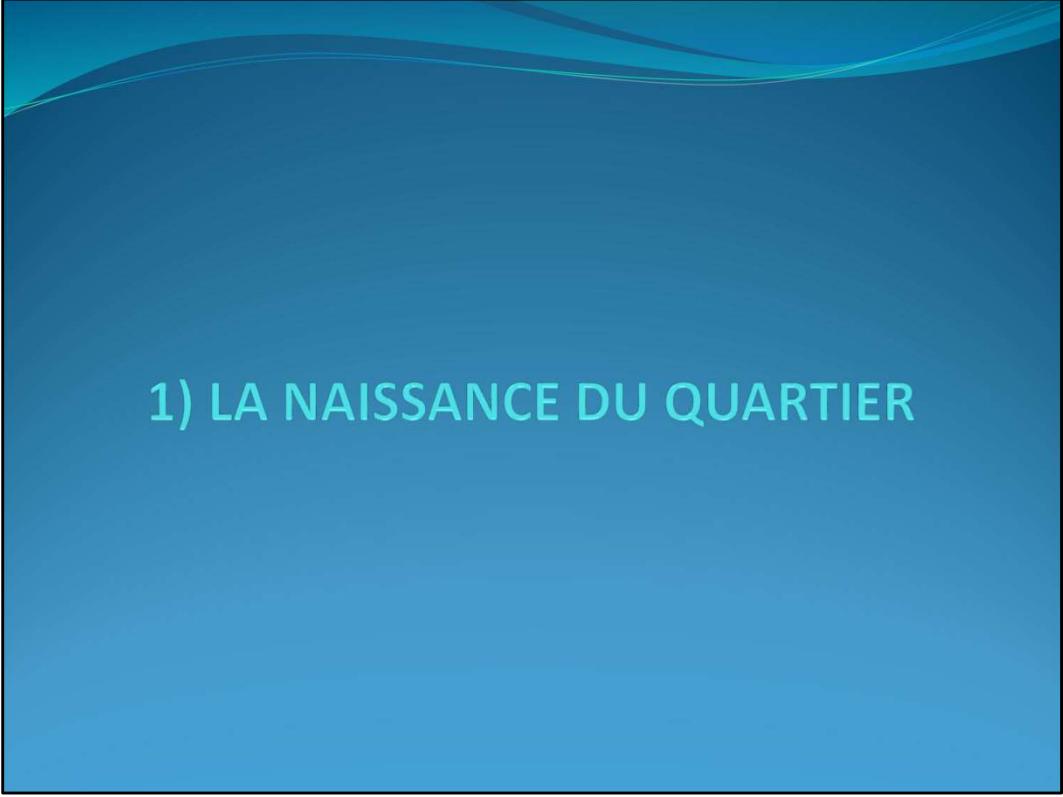


# **SANS-SOUCI**

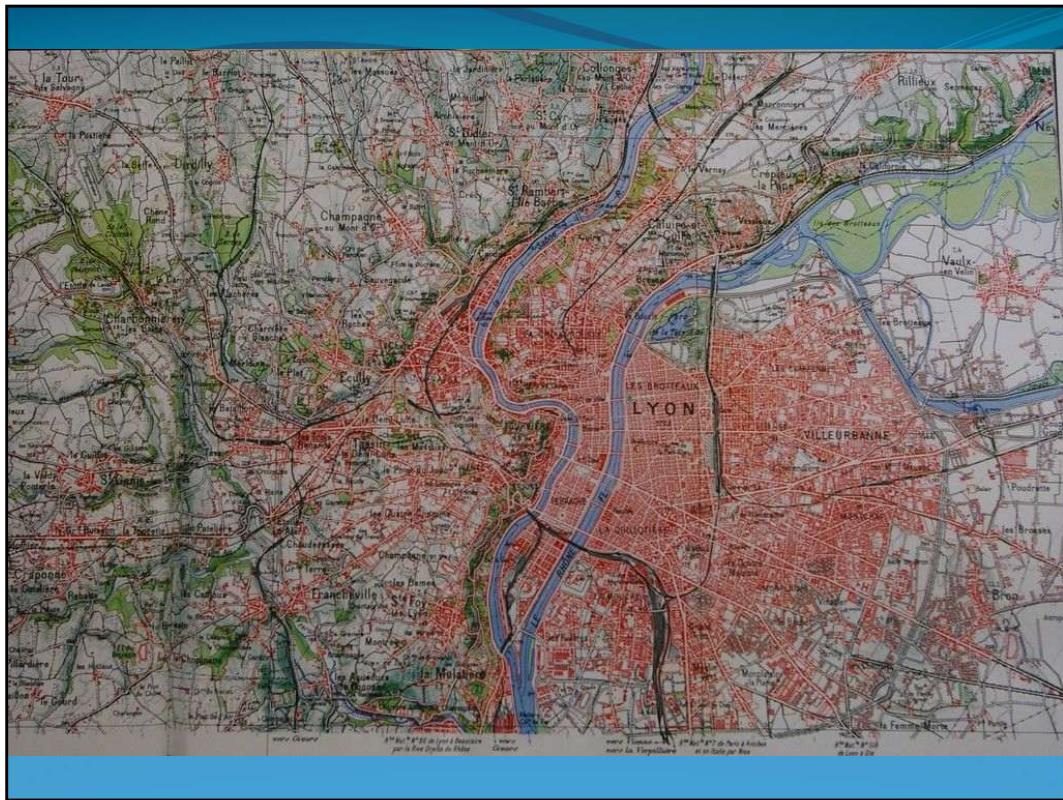
## UN QUARTIER DU

### **3ème ARRONDISSEMENT DE LYON**

Diaporama réalisé par le CIL Sans Souci.



## **1) LA NAISSANCE DU QUARTIER**

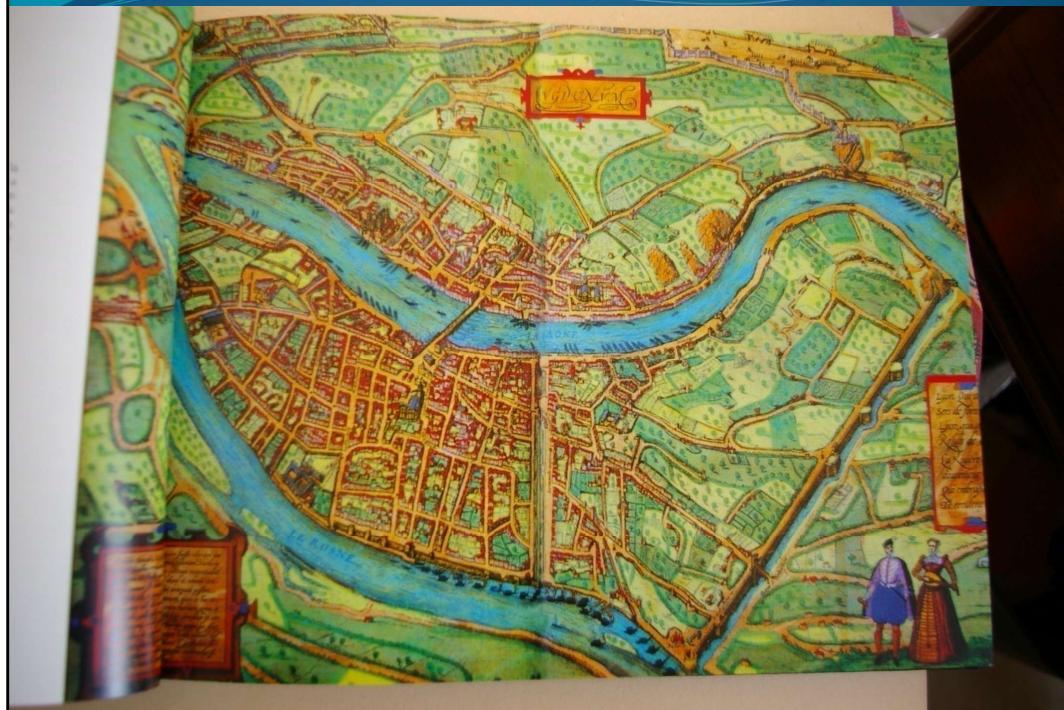


# Carte du Grand Lyon.

En des temps très lointains, le Rhône venant de l'Est dans son cours de l'époque, fut contraint par les monts du Lyonnais à s'orienter plein Sud pour poursuivre son chemin. De ce fait, la ville qui se développera à cet endroit fut coupée en deux parties, et même trois avec la complicité de la Saône :

- . à l'Ouest, la colline de Fourvière, à ses pieds le vieux Lyon
  - . au centre, des îles qui deviendront la Presqu'île
  - . à l'est, la rive gauche, l'Est lyonnais

## 1572 Plan LUGDUNUM (Braun & Hogenberg).



### 1572 Plan LUGDUNUM (Braun & Hogenberg).

Les terrains de l'Est lyonnais étaient pour beaucoup constitués de marais, surtout au Nord où l'on y pratiquait le rouissage du chanvre ; les parties de terrain inculte (les Brotteaux) seront longtemps ignorées parce que difficilement accessibles. De plus, le Rhône [de l'allemand « rennen » courir », et il ne s'en prive pas !] se divise en de nombreux bras (les lônes) et même carrément une rivière, la Rize qui serpentait depuis Décines, puis Vaux en Velin, Grand Clément , Maisons Neuves, la Buire, place Stalingrad , pour rejoindre le Rhône un peu en aval du pont Galliéni actuel.

Plus au Sud (toujours rive gauche), les terrains étaient meilleurs car ils comportaient des plateaux ou buttes telles que Montchat-au Besson, Bron, plus au sud les collines de Vénissieux, au centre la butte de la Motte (altitude 200m), la partie plaine (altitude 168m, comme dans le quartier Sans Souci) s'étend jusqu'au Rhône. Ces terrains étaient prisés des lyonnais comme aires de détente et puis il y avait un pont, le seul pont d'accès, appelé à ses débuts « il ponte del Rhodano », puis pont du Rosne, puis pont de la Guillotière pour rappeler le quartier qu'il desservait.

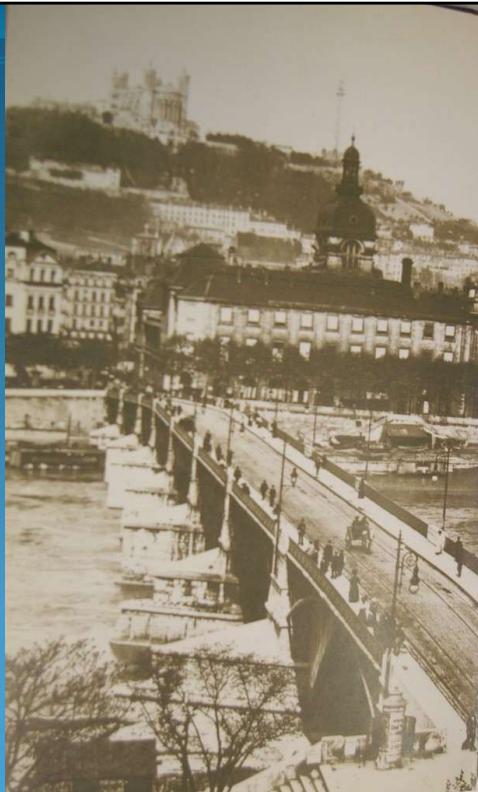
### L'accès à la Guillotière au 16<sup>ème</sup> Siècle.



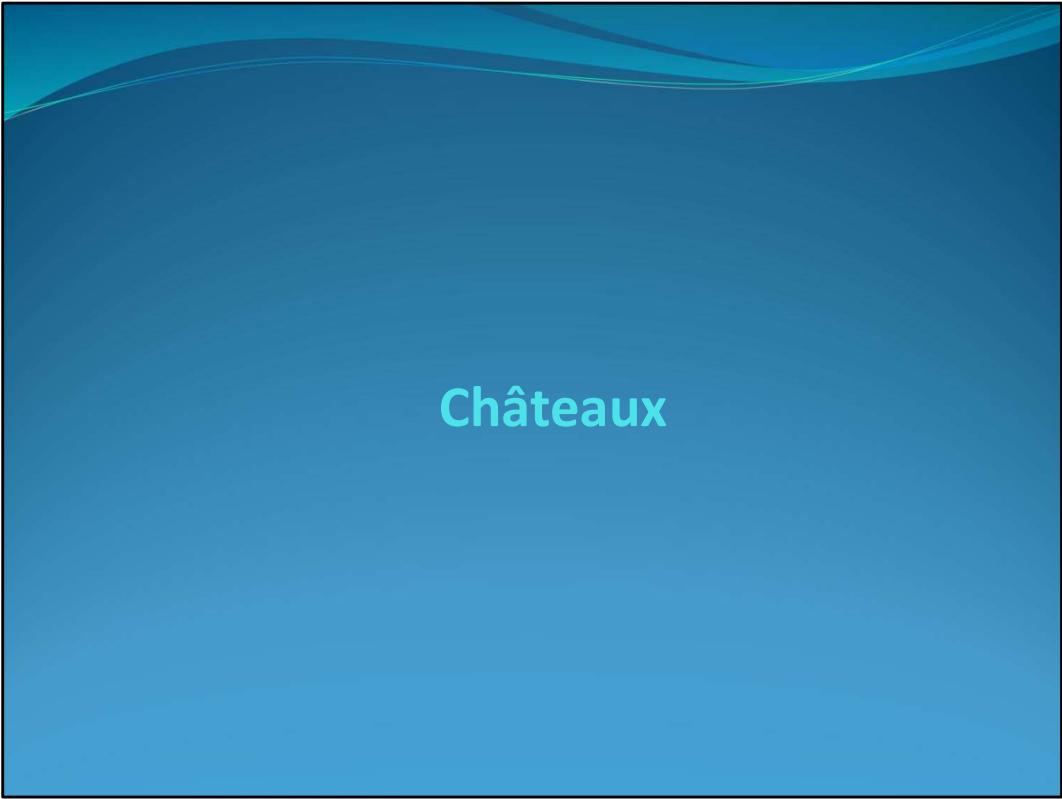
### Pont sur le Rhône au 16<sup>e</sup> siècle vu de la rive gauche (Guillotière).

Dès le XVème siècle, des investisseurs (le mot est moderne, mais l'idée est ancienne !..) s'intéressèrent à ce secteur cultivable et spéculatif, y créèrent des domaines où ils exercèrent leurs activités, y firent bâtir leurs demeures principales ou leurs châteaux avec des noms encore actuels : Part-Dieu, Grange rouge, Grange blanche, Grange Janin, les châteaux de Gerland, Champagneux, du Vivier, de la Motte, de la Buire, de Montchat.

L'accès à la  
Guillotière  
en 1950.



**1910 Pont de la Guillotière.**



Châteaux

Le château Lamothe.



**Fort Lamothe.**

## Le Château des Tournelles.



En 1479, l'un d'eux fit édifier son château à l'emplacement actuel de l'immeuble de la société CAT Sud à l'angle du cours Albert Thomas et de la rue du professeur Sisley. En 1827, le propriétaire, Vital HENRY, appelé baron des Tournelles, décida de créer un grand lotissement dans son domaine, dans une zone située entre la rue M. Berliet au Sud et à peu près l'avenue Lacassagne au Nord, la rue Feuillat, à l'Est jusqu'à la place du 11 novembre et, pratiquement, les voies ferrées SNCF, à l'Ouest.

Le Château des Tournelles, occupé par les Jésuites au début du 18ème, fut ensuite propriété de Marie -Vital Henry baron des Tournelles jusqu'en 1850. Le domaine fut ensuite occupé par les Automobiles Saurer en 1918. Les bâtiments du château furent détruits en 1934, et la tour en 1960.

## MONPLAISIR

**D**u peut-être à une auberge au départ de la route d'Italie, le nom de Monplaisir pourrait venir de quelque demeure implantée dans un quartier qui fut long à se développer. Cependant, il y avait, tout près, de vieux villages, dans la partie orientale : Saint-Alban (voir ce nom) et Chaussegne (voir : rue Pierre-Étienne-Martin).

A l'extrême opposée, en allant vers Lyon, les vastes bâtiments du château des Tournelles ont été détruits en 1934 (voir : rue Professeur-Paul-Sisley). La belle tour ancienne qui existait encore a récemment disparu (auto-marché de Monplaisir). Il ne reste donc rien de ce manoir, si ce n'est, peut-être, les souterrains, en partie comblés, qui communiquaient, dit-on, avec le château de la Buire. Les Jésuites résidèrent longtemps aux Tournelles dont la chapelle remontait au quatorzième siècle. Lorsqu'ils furent expulsés au dix-huitième siècle, le château fut acheté par la famille Henry qui avait pour ascendant un marchand voulteux du quartier Saint-Nizier, mort en 1763. Son fils, né en 1736, fut Mathieu Henry des Tournelles, écuyer, conseiller secretaire du roi à Colmar, et son petit-fils, Marie-Vital Henry, baron des Tournelles, né à Lyon en 1770. Leurs descendants vendirent le domaine en 1850 ; les Automobiles Saurer s'y étaient établies en 1918.

Depuis lors, la famille Lumière a marqué Monplaisir de son empreinte. Claude-Antoine Lumière (voir cette rue), le père des deux célèbres inventeurs du cinéma, était originaire de Arnoy (Haute-Saône). Photographe, il s'installa d'abord rue de la Barre, dans une maison qui cédèrent la place à l'aile sud de l'Hôtel-Dieu. En 1882, avec ses fils, il entreprit dans un hangar (23, rue Saint-Victor), la fabrication industrielle des plaques sèches au gelatino-bromure d'argent, d'après un procédé mis au point par Louis Lumière. Vigoureux,

de haute stature, Antoine Lumière avait une réputation de chanteur ; ses préférences allaient au répertoire de Pierre Dupont à qui il eut l'idée, dès 1881, d'élever une statue.

Le déplacement des usines Lumière n'effacerà pourtant pas le souvenir de l'invention prodigieuse qui naquit ici. Sur la place Ambroise-Courtois, le monument, inauguré en 1962, est dédié à Auguste-Lumière, biologiste (1862-1954) et à Louis Lumière, physicien (1864-1948), inventeurs du Cinématographe, « bienfaiteurs de l'Humanité ». De même, l'hôtel particulier de la famille Lumière est destiné à abriter le Musée du Cinéma.

La première manifestation du 7<sup>e</sup> Art eut lieu à Paris, le 28 décembre 1895, dans le « salon indien » du Grand-Café, boulevard des Capucines. Trente-trois personnes assistaient à la projection : une foule de curieux afflua les jours suivants. A Lyon, c'est le 25 janvier 1896 que l'on put voir ces premiers films, tournés, pour la plupart, à Monplaisir. Au n° 1 de la rue de la République, une plaque rappelle cette séance mémorable.



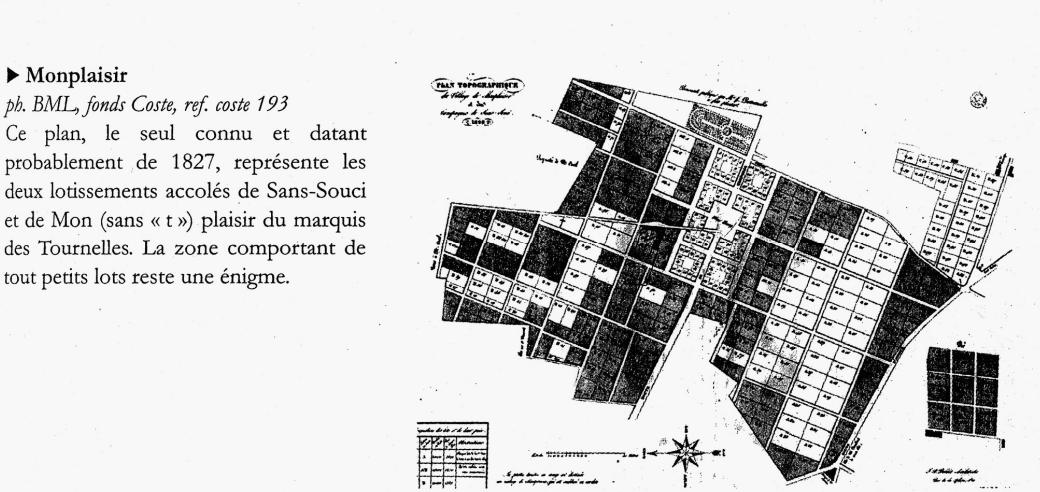
## Le Baron des Tournelles et son épouse.



Annette REGNAULD de PARCIEU.  
épouse de Vital Henry des TOURNELLES.



Vital HENRY des TOURNELLES  
(1770-1846)



### ► Monplaisir

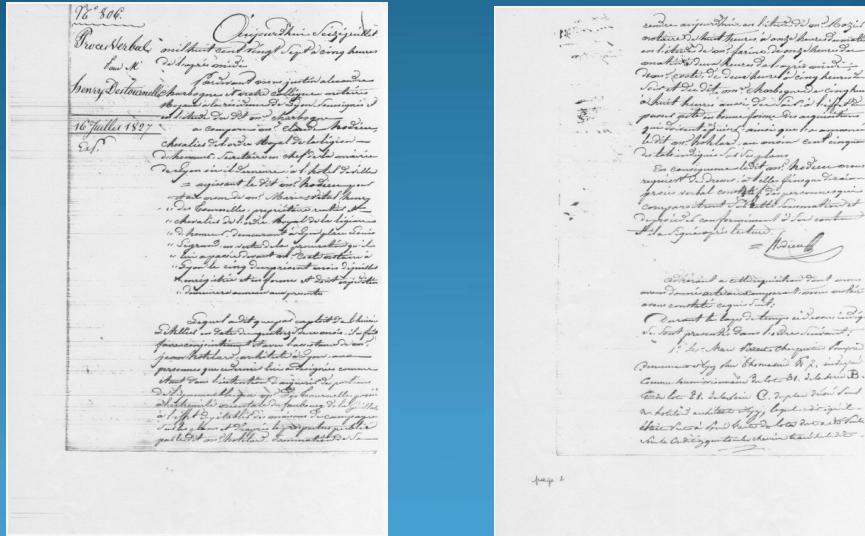
*pb. BML, fonds Coste, ref. coste 193*

Ce plan, le seul connu et datant probablement de 1827, représente les deux lotissements accolés de Sans-Souci et de Mon (sans « t ») plaisir du marquis des Tournelles. La zone comportant de tout petits lots reste une énigme.

Une partie sera appelée « le village de Monplaisir » comportant 100 lots et de part et d'autre, l'autre partie sera appelée « les campagnes de Sans Souci », environ 250 lots, dont la partie Nord constitue notre quartier Sans Souci actuel.

# 1<sup>er</sup> lotissement du quartier Sans Souci

## Acte notarial de 1827.



### 1<sup>er</sup> lotissement du quartier sans souci – Acte notarial de 1827.

Le projet prévoit un aménagement très détaillé et le premier souscripteur fut Mr Hodieu, secrétaire en chef de la mairie de Lyon, en l'étude de Me Charbone, le 25 aout 1827.

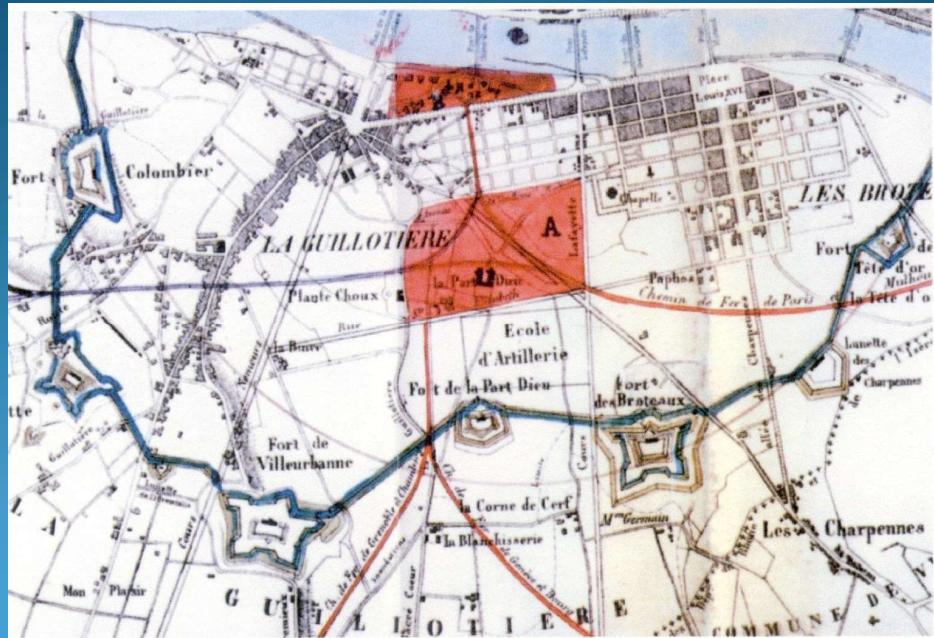
Ce document notarial peut être considéré comme l'acte de naissance du quartier Sans Souci.



## **2) LE VISAGE DU QUARTIER**

- Avant 1914, le quartier était vraiment une campagne, seulement aménagé au Nord pour le passage de la ligne de chemin de fer de la Compagnie des Chemins de fer de l'Est de Lyon, de terrains de stockage de charbon du Groupement charbonnier des Syndicats des Fabricants de soieries, de la Société Marmonnier (emballages en bois) et de la Société des Grandes Caves de Lyon ; l'Ouest était dominé par la zone militaire du fort Montluc, appelé alors fort de Villeurbanne, avec un imposant aménagement de docks desservis par de nombreuses voies ferrées ; tout le reste n'était que jardins potagers ou d'agrément, avec quelques espaces de pelouses et de plans d'eau vers la rue du Dauphiné, par exemple, et aussi de grandes exploitations agricoles : cultures maraîchères, luzenières, vergers et même des vignes vers Maisons Neuves ; On y remarquait beaucoup de points d'eau, la Rize et ses nappes phréatiques étaient facilement accessibles.

## La ligne des forts du général FLEURY (1835).



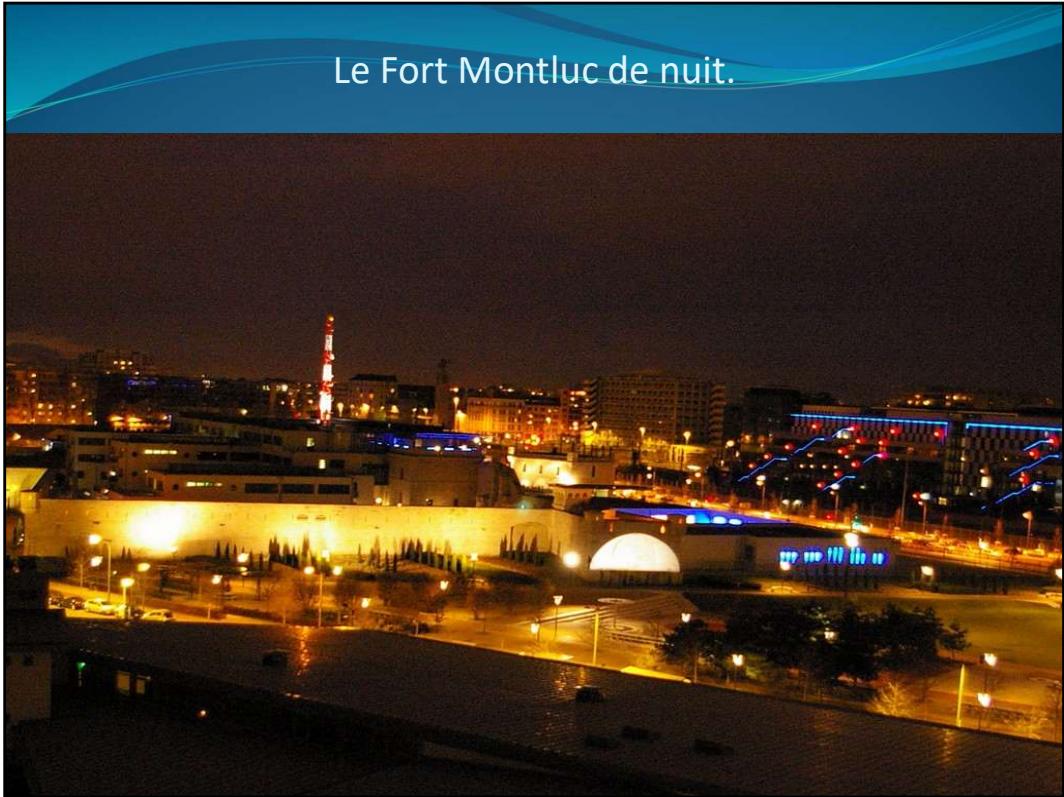
La ligne des forts construits à partir de 1831 pour défendre la ville contre une attaque supposée des armées venues de l'Est qui, d'ailleurs, n'aura jamais lieu.

1831 -1835– Fort Montluc  
transformé en Hôtel de Police en 2005.



**1831 -1835– Fort Montluc transformé en Hôtel de Police en 2005.**

Le Fort Montluc de nuit.



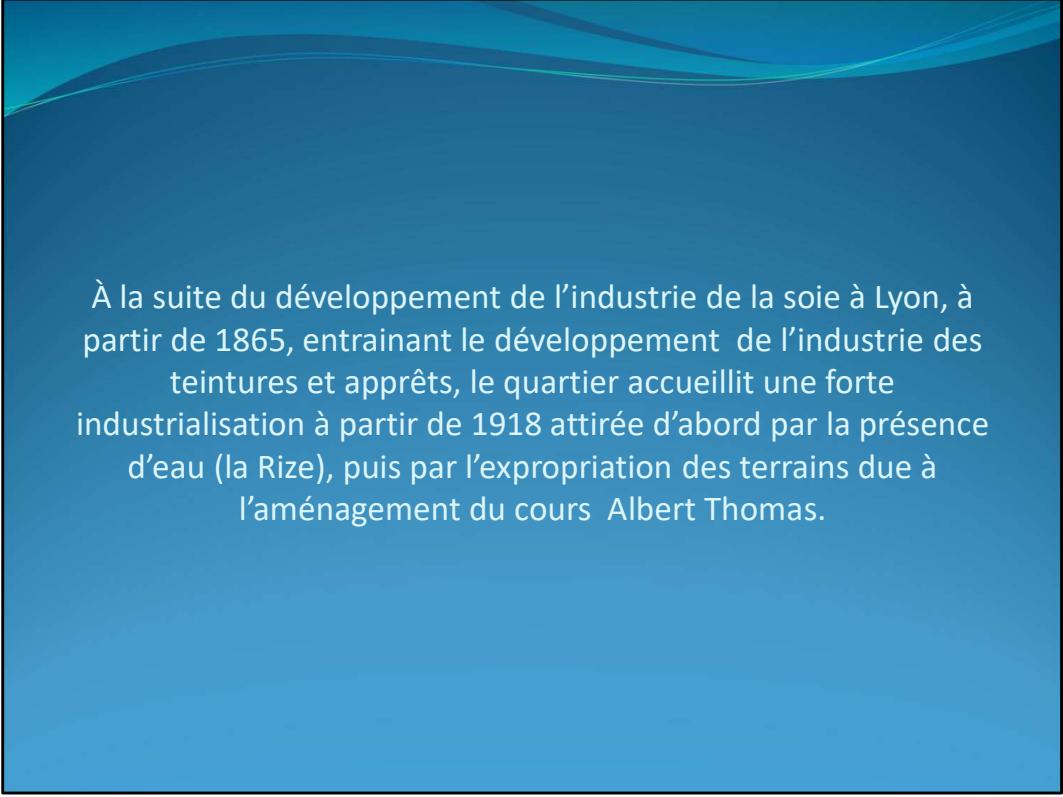
**Le fort de nuit.**



## **Plan parcellaire**



### **3) L'INDUSTRIE ET L'ARTISANAT**



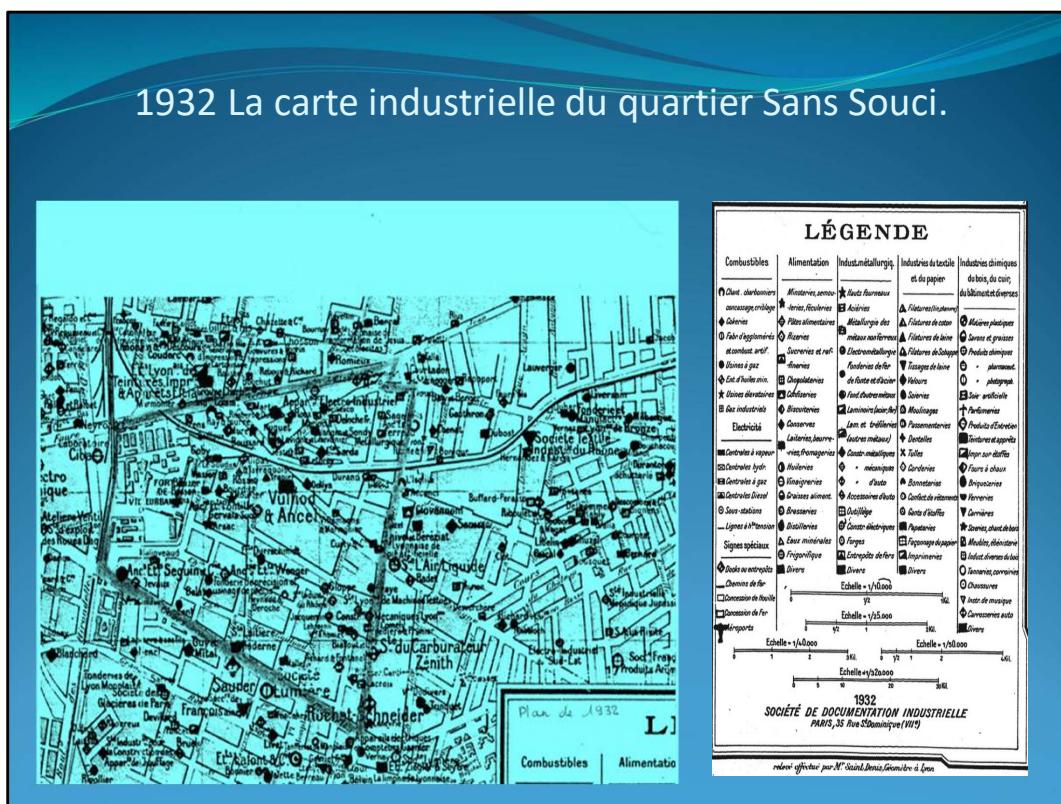
À la suite du développement de l'industrie de la soie à Lyon, à partir de 1865, entraînant le développement de l'industrie des teintures et apprêts, le quartier accueillit une forte industrialisation à partir de 1918 attirée d'abord par la présence d'eau (la Rize), puis par l'expropriation des terrains due à l'aménagement du cours Albert Thomas.

**1925 – Les Grandes Caves de Lyon deviendront le Château Sans Souci en 2004 puis la Maison des Associations.**



**1925 – Les Grandes caves de Lyon deviendront le Château Sans Souci en 2004 puis la Maison des Associations.**

1932 La carte industrielle du quartier Sans Souci.



## Les Industries en 1932.



- Dans ce foisonnement d'industries diverses, on peut en noter 9 principalement :
- *Au nord*, les Etablissements lyonnais de Teinture Impressions et Apprêts.
- *Au centre*, la Société Vulliod Ancel, grande entreprise de teinturerie et d'apprêts dans les laboratoires de laquelle travaillèrent nombre de chimistes et chercheurs éminents dont le professeur Sisley, par exemple ; et les Etablissements Durrschmidt, fabricant de meules et abrasifs.
- *Au sud*, les Etablissements Seguin/Serseg, spécialisés dans la fonderie de robinetterie ; les Etablissements Wenger, dans la mécanique ; une partie de la Société Lumière pour la photographie.
- *À l'est* (en bordure de la rue Feuillat), la Société Rochet-Schneider, constructeur automobile (en particulier de véhicules électriques), la Société du Carburateur Zénith, auxquelles succéda la Société Renault devenue Renault Véhicules Industriels (RVI).

Rue Montbrillant.



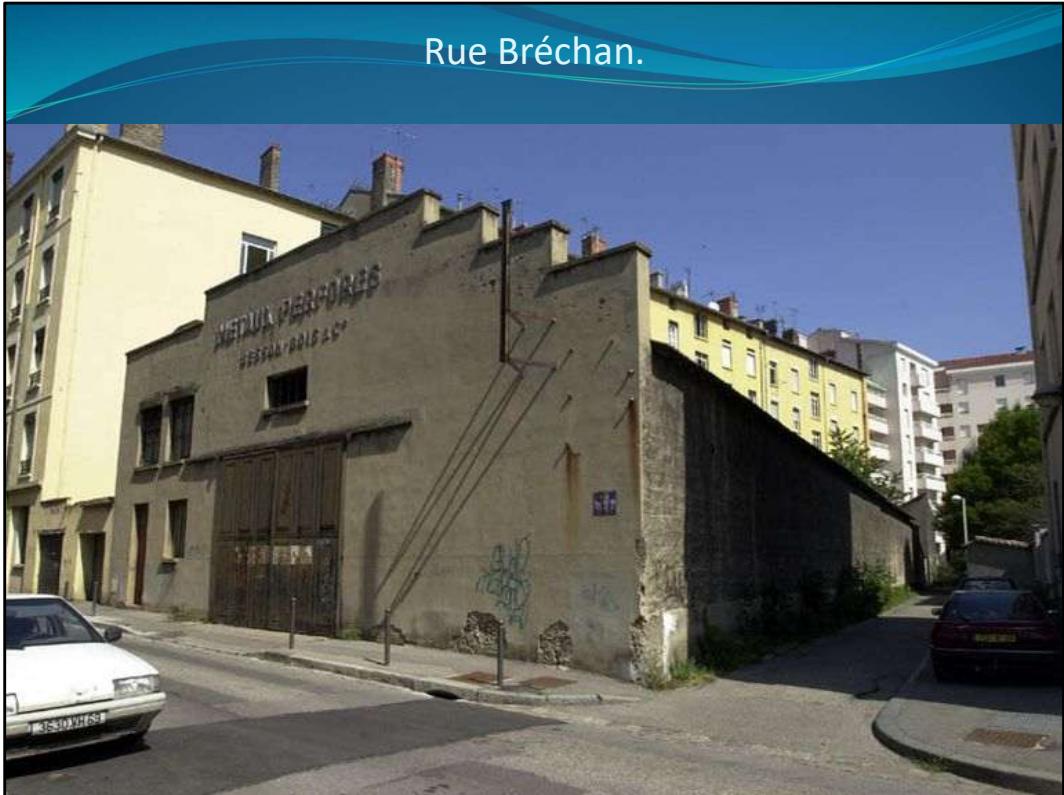
L'usine « ROCHET-SCHNEIDER » rue Feuillat.



## Rue David.



## Rue Bréchan.



Impasse Gazagnon.



## LABORATOIRES FENEON

La Manufacture d'Attrape-mouches FENEON, était une entreprise familiale, située à l'angle des rues des Tuiliers et Saint-Maximin. On y fabriquait des produits chimiques ménagers et en particulier des «attrape-mouches». Vous avez tous vu, surtout à la campagne, ces pièges suspendus au plafond, généralement au-dessus de la table de la cuisine sur lesquels les mouches imprudentes, restaient collées et agonisaient longuement en battant des ailes. C'est à SANS-SOUCI, que ces engins de torture étaient fabriqués

Rue du Dauphiné.

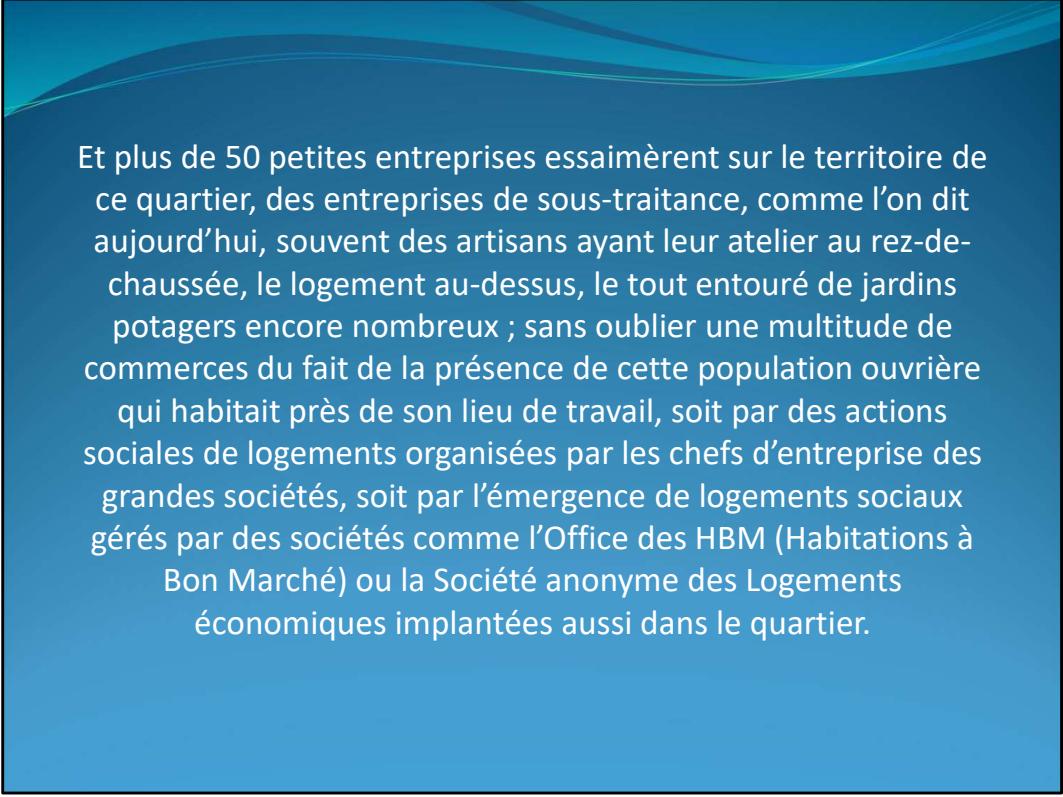


**1905 – Immeuble situé à l'angle de la rue du Dauphiné et de la rue Bréchan.**

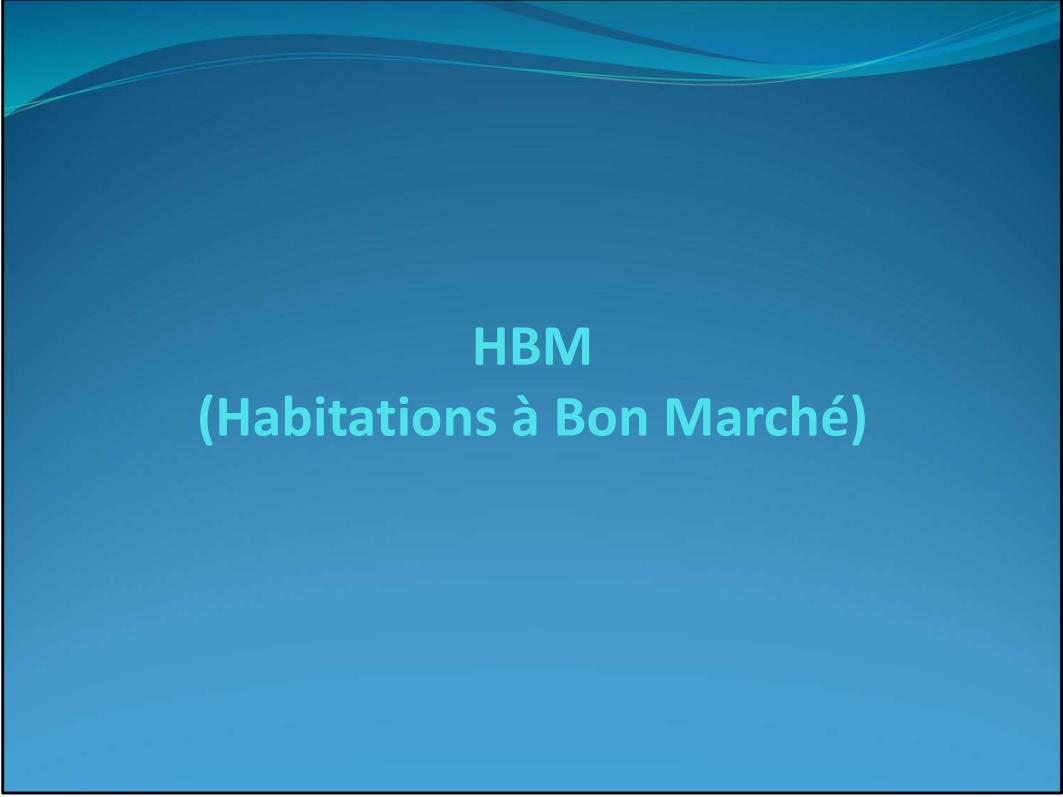
Le Cinéma « LE MAGIC » rue du Dauphiné.



Le Cinéma des années 50 a fini en Garage .....

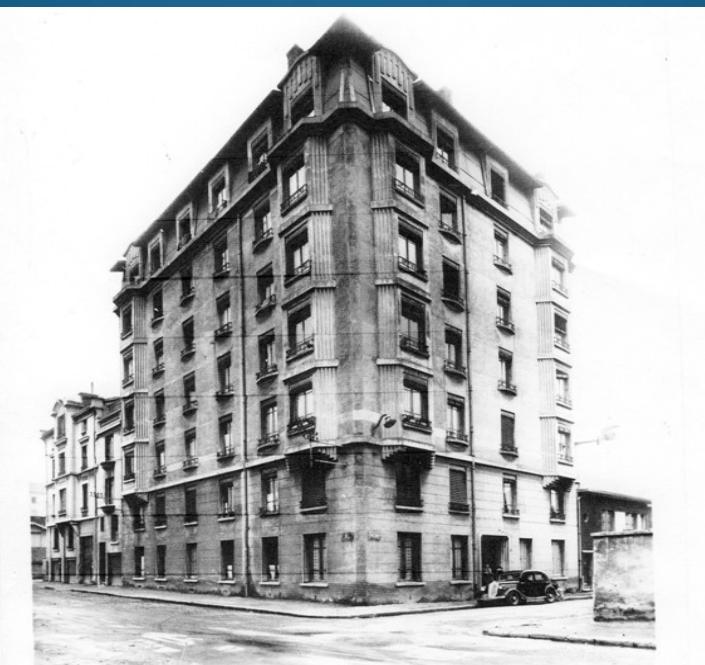


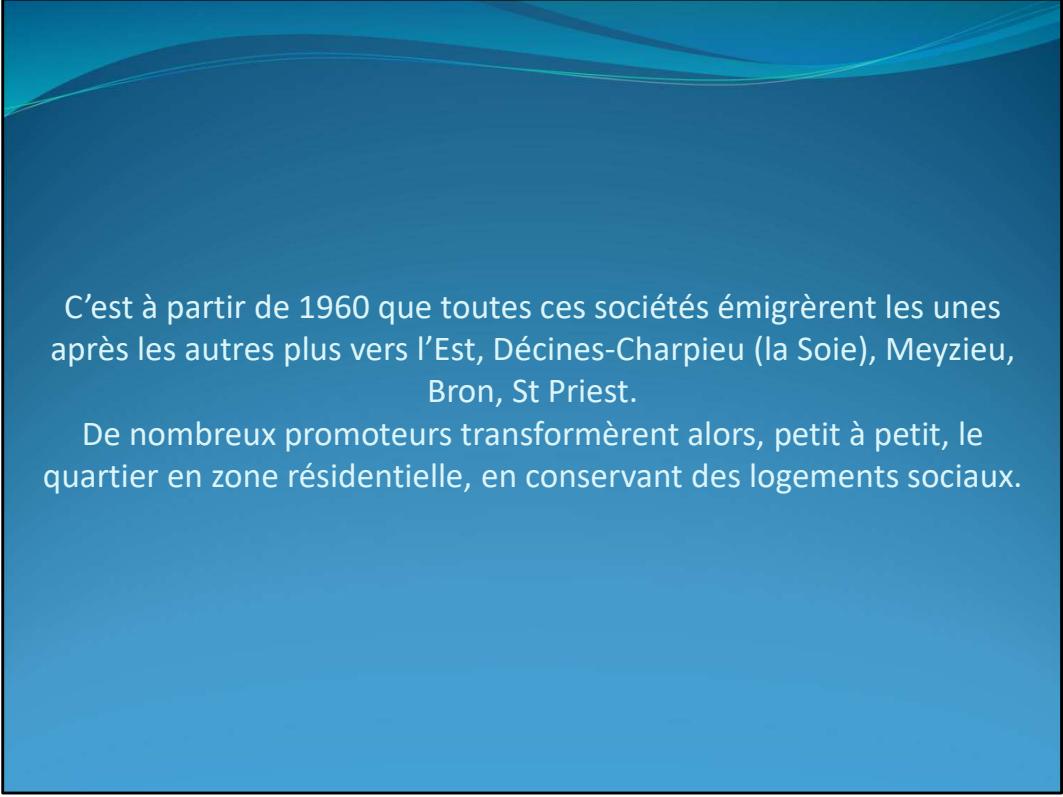
Et plus de 50 petites entreprises essaimèrent sur le territoire de ce quartier, des entreprises de sous-traitance, comme l'on dit aujourd'hui, souvent des artisans ayant leur atelier au rez-de-chaussée, le logement au-dessus, le tout entouré de jardins potagers encore nombreux ; sans oublier une multitude de commerces du fait de la présence de cette population ouvrière qui habitait près de son lieu de travail, soit par des actions sociales de logements organisées par les chefs d'entreprise des grandes sociétés, soit par l'émergence de logements sociaux gérés par des sociétés comme l'Office des HBM (Habitations à Bon Marché) ou la Société anonyme des Logements économiques implantées aussi dans le quartier.



**HBM**  
**(Habitations à Bon Marché)**

Immeuble angle Tuiliers-St Philippe (1930).





C'est à partir de 1960 que toutes ces sociétés émigrèrent les unes après les autres plus vers l'Est, Décines-Charpieu (la Soie), Meyzieu, Bron, St Priest.

De nombreux promoteurs transformèrent alors, petit à petit, le quartier en zone résidentielle, en conservant des logements sociaux.

## 1981 – Les dernières heures de Durrschmidt.

✓ 10.544 4/81  
LYON

### Durrschmitt : les nuages du quartier « sans souci »



Les établissements Durrschmitt il y a 15 ans : il n'y avait pas d'immeubles.

*Dans le 3<sup>e</sup> arrondissement, au-dessus du quartier « Sans souci », le mal nommé, les nuages s'amoncellent ; nuages de fumées, « toxiques » prétendent les habitants, « malodorantes seulement » affirment les Ets Durrschmitt, premier fabricant français de meules artificielles, dont les fours sont à l'origine des rejets gazeux polluants. Il y a nuisances, personne ne le nie, c'est d'ailleurs le seul point de convergence entre l'entreprise et ses riverains qui s'opposent en une véritable « guerre d'usure » depuis 5 ans, sur les origines de cette pollution, ses causes, ses conséquences, les mesures à prendre. Témoins longtemps indifférents, les élus, l'administration et le Comité d'intérêt local tentent à présent de jouer la carte de la concertation. L'enquête publique qui s'est déroulée en janvier-février derniers, aboutissement d'une action tenace des riverains, a permis à tous de s'exprimer. Les fumées vont-elles enfin se dissiper au-dessus du quartier et autour de cette affaire ?*

Pendant plus de cent ans, la cohabitation entre l'usine et les résidences fut sans histoire. La population n'était pas très nombreuse, autour de maisons des ouvriers, mitoyennes, des maisons basses au fond de leur jardin. Les bâtiments de l'usine, hauts et étroits, dans leur activité, bruits et fumées, faisaient

partie du décor pour les gens qui pour la plupart venaient de la campagne (celui qui est juste à côté). L'urbanisation galopante de la ville, au cours des dernières années, a atteint le quartier « sans souci » aussi le 3<sup>e</sup>. Des immeubles résidentiels poussent à la place des petites maisons et des jardins des ouvriers. C'est le cas de l'immeuble, construit en

1970, au 8 de la rue des Dahlias, à quelques mètres des cheminées de l'usine Durrschmitt, juste de l'autre côté de la rue.

Les protagonistes sont en place, « l'affaire » n'a pas encore commencé, mais elle va commencer. La première plainte pètera bien du

→ 49

réthopôle

avril 1981

1986-Démolition de l'usine Durrschmidt.



## 1982 – SEREG disparait également.

### Au cœur de « Sans-Souci »

Une démolition de la S.E.R.E.G., symbole de reconstruction

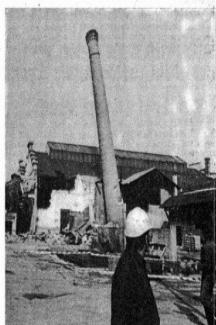


Il est des coups de poing - que dis-je de boulons, les temps changent -, plus ou moins dévastateurs dans la ville et la vie d'un quartier. Ce fut le cas, pour celui qui hier a amorcé la destruction de l'usine de la SEREG, aujourd'hui au cœur de la ville lyonnaise Séguin, en plein cœur du quartier « Sans-Souci ». En présence du maire de Lyon, M. François Collomb, et de nombreux adjoints et des responsables de l'Agence d'urbanisme, cette cérémonie officielle de démolition était en fait le coup

d'envoi d'une complète restructuration de cette partie quelque peu délaissée de la ville, entre les rues du Dauphiné, Sainte-Théodore et le cours Albert-Thomasset.

La société SEREG, trop limitée sur cet aménagement, de pourvoir à plus de 34 000 personnes dans la partie Sud du Parc d'artillerie, à Gerland, dans le nouveau développement industriel. Ainsi, un programme de démolitions vaste et prévu d'un plan de construction de bureaux, de commerces et de locaux pour des entreprises artisanales et industrielles.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier et une de ses stations aura une sortie en



entrée souterraine. Cela facilitera une réflexion particulière sur le quartier, mais bien au-delà sur toute la ville et Rhône-Alpes. Des implantations, souligna M. Collomb, créentives de déjà, 400 emplois.

Ce sont également vers la place Séguin, que vont être bâties par la S.A.C.V.L, une centaine de logements sociaux. Côte cours Albert-Thomasset, un bâtiment dans l'air fait abourir : la Malice du Judo, établissement public d'enseignement.

**Marlette GRANDE**

Photos : J.-P. GAREL

14.9.82  
1.0.514

LA DEMOLITION DE L'USINE DE LA SEREG : 1.0.514

### Coup d'envoi de la restructuration du quartier « Sans Souci »

Il est des coups de poing - que dis-je de boulons, les temps changent -, plus ou moins dévastateurs dans la ville et la vie d'un quartier. Ce fut le cas, pour celui qui hier a amorcé la destruction de l'usine de la SEREG, ancienne entreprise familiale lyonnaise Se-

gurin, en plein cœur du quartier « Sans Souci ». En présence du maire de Lyon, M. François Collomb, entouré de nombreux adjoints et des responsables de l'Agence d'urbanisme, cette cérémonie officielle de démolition était en fait le coup d'envoi d'une

JRA 14.9.1982

complexe restructuration de cette partie quelque peu délaissée de la ville, entre les rues du Dauphiné, Sainte-Théodore et le cours Albert-Thomasset. La société SEREG, trop limitée sur cet espace terminal de pourvoir à plus de 34 000 emplois, a déclenché la destruction du Parc d'artillerie, à Gerland, dans le nouveau lotissement industriel. L'aménagement de ces bâtiments vétustes est prévu un plan de construction de bureaux, commerces et de locaux pour des entreprises artisanales. Dès lors, sont opérationnelles une importante unité des télécommunications et une caisse de retraite, fixées à l'Est de la rue Sainte-Théodore, et des implantations, souligna M. Collomb, créatives de déjà, 400 emplois.

Enfin, sur toute la partie Ouest de ce secteur du 3<sup>e</sup> arrondissement, est en cours une négociation foncière avec la Direction régionale de l'armement, actuellement aux militaires au lieu-dit Le Fort de Villeurbanne.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier et une de ses stations aura une sortie en

entrée souterraine. Cela facilitera une réflexion particulière sur le quartier, mais bien au-delà sur toute la ville et Rhône-Alpes.

Enfin sur toute la partie Ouest de ce secteur du 3<sup>e</sup> arrondissement, est en cours une négociation foncière avec la Direction régionale de l'armement, actuellement aux militaires au lieu-dit Le Fort de Villeurbanne.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.

Enfin, la ligne « D » du métro passera par le quartier.



## 4) L'ARCHITECTURE

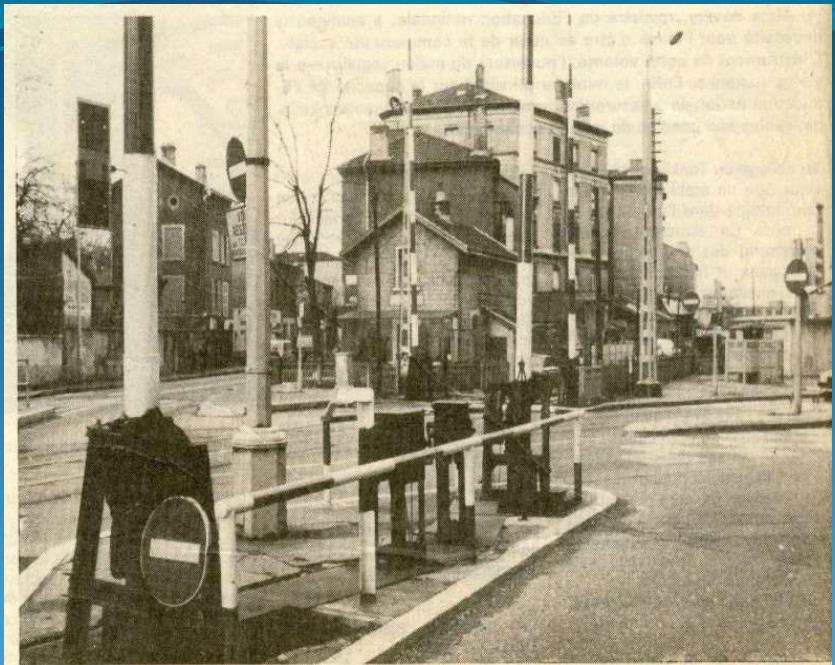
Architecture imposée par le Baron des Tournelles.



1868 – Architecture imposée par le Baron des Tournelles

Immeuble angle Tuiliers-St Philippe.





Le passage à niveau de Sans- Souci, symbole du quartier,

## La maison du Garde-barrière.



11 bis Rue St Maximin.

Maison Domenach.









## 5) LA RÉSISTANCE



La prison Montluc rappelle les heures tragiques de la dernière guerre et le quartier, par le nom de ses rues, de ses squares et plaques commémoratives rend hommage aux héros de la résistance, en particulier par la fresque Jean Moulin, peinte en 1998, derrière la prison, rue du Dauphiné et aussi les squares Fusier, Alban Vistel, Daisy martin, les commémorations de J.Reverzy, Solonezyk, Katz, Rabatel, Tuberga, R.Bréchan, JP.Levy, G.Dru.

## La Résistance.



La Résistance.

LES ANCIENS F.T.P.F  
A LA MÉMOIRE  
DE LEURS CAMARADES  
ROBERT RABATEL S-L  
RENÉ TUBERGA S.G.T  
DEPORTÉS A DACHAU  
EN JUIN 1944  
DEUX PATRIOTES  
MORTS POUR LA FRANCE

La Résistance.

ASSOCIATION NATIONALE DES AMIS DES F.T.P.F.  
ICI LE 1<sup>ER</sup> JUIN 1944 DEUX F.T.P.F.  
SOLONCZYK JULIEN NÉ LE 17 JUILLET 1926 À PARIS  
KATZ PIERRE NÉ LE 1<sup>ER</sup> AOÛT 1920 À MONTLUÇON  
ONT ÉTÉ ABATTUS PAR LA POLICE DE VICHY.

Rue Renoir.





## 6) LES PERSONNALITÉS

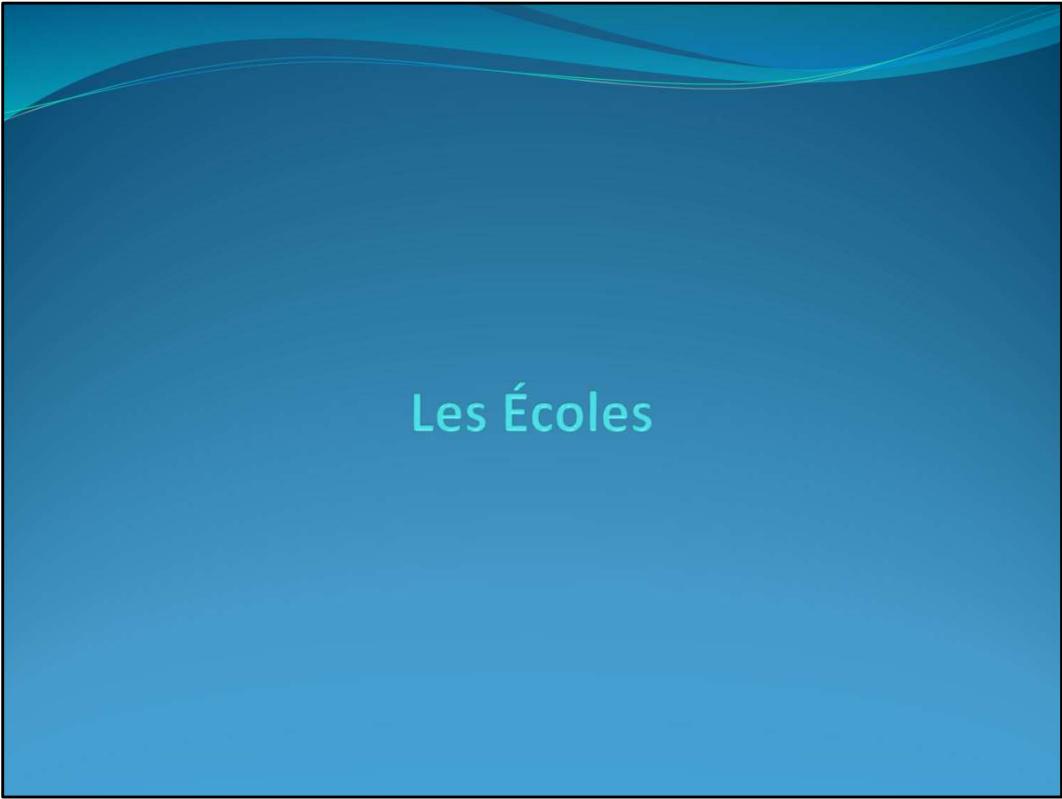
Médecin  
et écrivain.



Plaque commémorant Jean Reverzy, ayant vécu à cette adresse, square Docteur Jean Reverzy (entre l'avenue Lacassagne et la rue Bara), dans le 3e arrondissement de Lyon. [recto](#) en [gravure](#) : DANS CETTE MAISON JEAN REVERZY 1914-1959 A EXERCE AVEC COEUR SON METIER DE MÉDECIN ET RÉVÉLE SES DONS D'ÉCRIVAIN (SES MALADES SES AMIS) 12.6.1966.

## 7) LA VIE DE QUARTIER

La vie du quartier aujourd'hui ressemble à celle de beaucoup d'autres quartiers de la proche périphérie Lyonnaise, essentiellement une zone de logements, mais avec de nombreux espaces verts et des espaces de jeux pour enfants ; cette mutation du quartier a entraîné la création de 6 crèches, 3 maternelles, 3 écoles primaires, 2 collèges et un lycée privé. On constate cependant la disparition progressive des commerces, pourtant sources d'animation d'un quartier, au profit de l'extension des immeubles de logements.



## Les Écoles

10 juin 1934

Une nouvelle école  
maternelle 33 Chemin  
Feuillat

CONSEIL MUNICIPAL. — SEANCE DU 9 JUILLET 1934

**Création d'une nouvelle école maternelle dans le quartier du Dauphiné.  
(4<sup>e</sup> Bureau.)**

**RAPPORT DE M. LE MAIRE**

Messieurs, j'ai l'honneur de vous soumettre un rapport de M. l'Inspecteur d'Académie, en date du 5 juin courant, dans lequel il expose la situation actuelle de l'école maternelle du quartier du Dauphiné.

Cette école fonctionne avec trois classes régulièrement créées; deux de ces classes sont installées au rez-de-chaussée de l'immeuble des habitations à bon marché, 25, rue du Dauphiné, et la troisième au n° 33 du chemin Feuillat.

Cette dernière classe étant assez éloignée du reste de l'école et son effectif actuel suffisant à la population d'une école maternelle, M. l'Inspecteur d'Académie propose la suppression d'une classe à l'école maternelle, 25, rue du Dauphiné, et la création d'une école maternelle à une classe, 33, chemin Feuillat.

Cette modification envisagée ayant pour objet de régulariser une autonomie qui existe en fait et de faciliter le travail de deux directrices indépendantes, je suis d'avis, Messieurs, qu'il convient d'accueillir la proposition susvisée de M. l'Inspecteur d'Académie.

En ce qui concerne l'école maternelle dont la création est sollicitée, il y aura lieu de souscrire l'engagement prévu par l'article 1<sup>er</sup> du décret du 16 mars 1891 de prendre à la charge de la Ville de Lyon, pendant une période de dix ans au moins, les dépenses obligatoires concernant le mobilier scolaire, les indemnités de logement du personnel enseignant et les traitements du personnel de service.

Lyon, le 10 juin 1934.

*Le Maire de Lyon,  
Edouard Herriot.*

1934

## Maternelle 25 rue du Dauphiné.



## École privée Jésus-Marie ,rue des Tournelles.



Jardin d'enfants de l'école privée Jésus-Marie,  
rue des Tournelles.



## École NOVE-JOSSE RAND, passage Bréchan.



## École REBATEL.



## École Montbrillant.



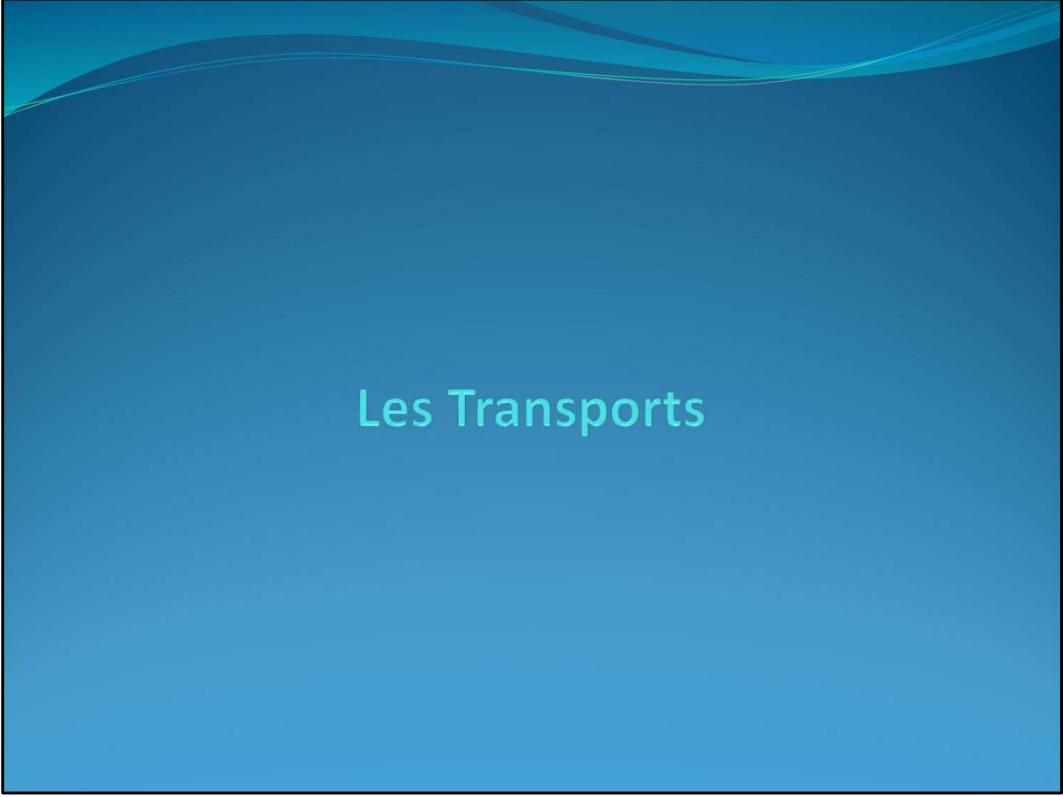
## Collège Gilbert DRU.



## Collège DARGENT.







## Les Transports

Il est vrai que le développement des transports en commun facilite les déplacements : en plus des lignes de bus et de métro (ligne D) permettant l'accès en ville et particulièrement au centre animé de la Part-Dieu, l'ancienne ligne ferroviaire des Chemins de Fer de L'Est lyonnais a été réutilisée pour faire place à un tramway qui permet une liaison de la Part-Dieu jusqu'à Méyzieu et bientôt jusqu'à l'aéroport St Exupéry.

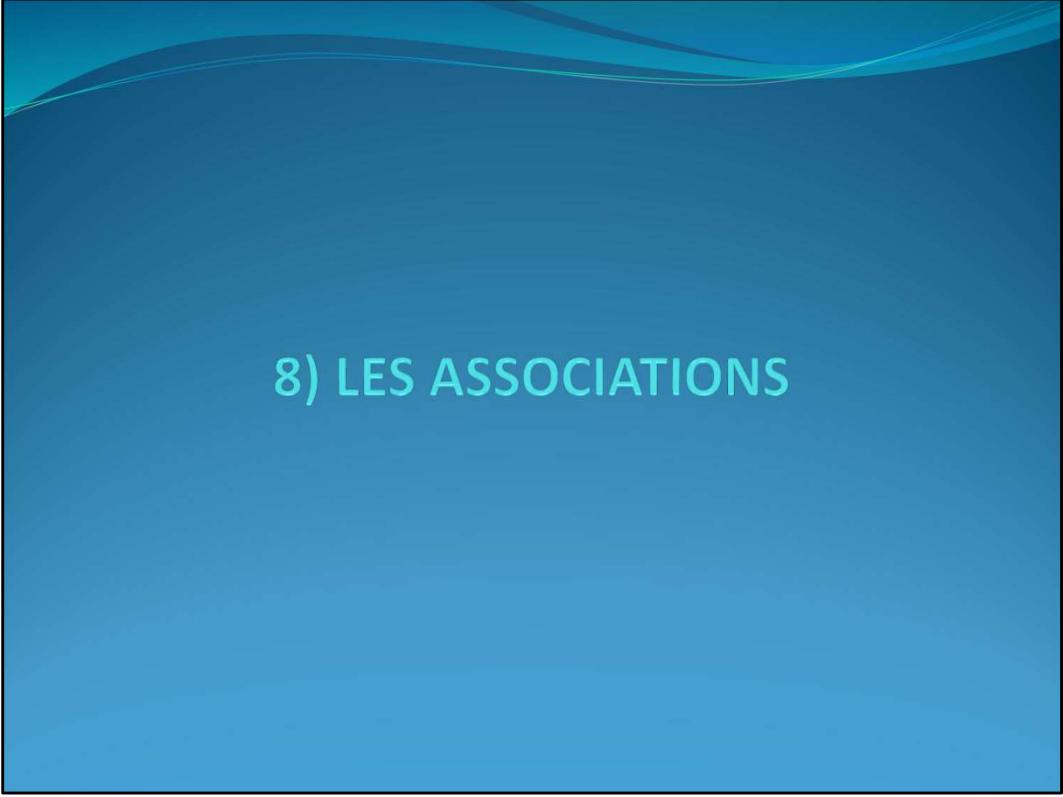
Les transports dans notre quartier.



Les modes doux.



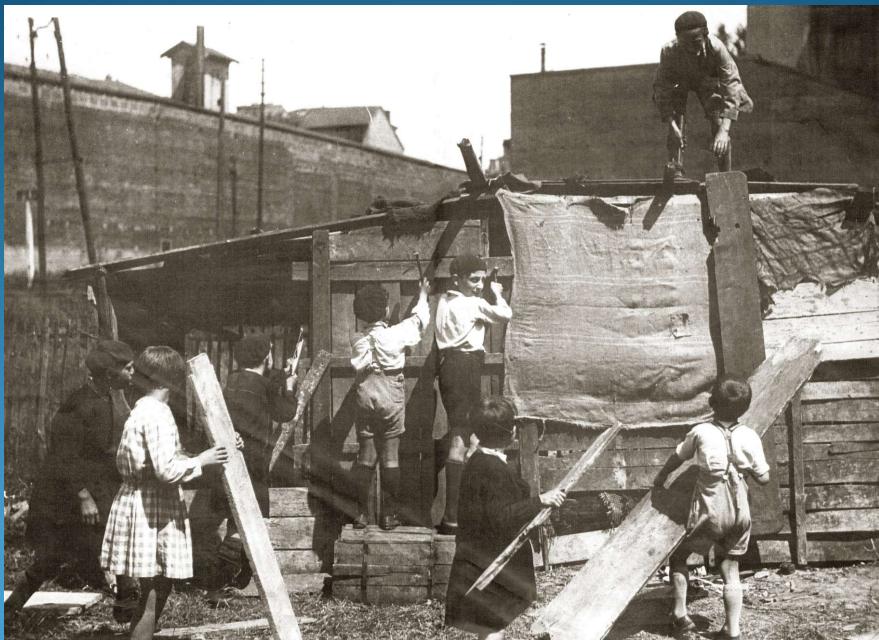
**Les Modes Doux.....**



## 8) LES ASSOCIATIONS

Pour maintenir et développer l'animation du quartier, de nombreuses Associations se sont créées depuis longtemps (CIL Sans Souci 1926) et se retrouvent dans la Maison des Associations, un bâtiment à la façade remarquable, récemment rénové, qui abritait à son origine la Société des 'Grandes Caves de Lyon.

## Construction de la 1<sup>ère</sup> Maison de Quartier en 1931.



## M. Herriot visite le quartier de Sans-Souci



Cliché « Lyon Républicain ».

M. Edouard Herriot visitant le quartier avec les membres du Comité

M. Edouard Herriot, maire de Lyon, a fait hier matin une visite d'urbanisme au quartier de Sans-Souci.

Cette visite a eu lieu sous la direction de M. Cadet, président du Comité d'intérêt local de Sans-Souci, accompagné des membres du bureau et de nombreux habitants du quartier.

Parmi les personnalités présentes, on reconnaissait MM. Collomb, Burillon, Sylvestre, Maurice Rolland, conseillers municipaux ; M. Thibault, secrétaire général de la mairie ; M. Buriel, chef du cabinet du maire ; M. Chalumeau, ingénieur en chef de la voirie ; M. Lapeyre, ingénieur ; M. Latruffe, du Bureau de bienfaisance, etc..

Diverses doléances ont été présentées à M. Edouard Herriot, qui a décidé de procéder à la réalisation de plusieurs améliorations et de mettre à l'étude d'autres voeux qui lui ont été soumis.

La place qui se trouve au commencement de la rue du Dauphiné vers le cours Albert-Thomas en face de la nouvelle Manufacture des Tabacs, et qui n'avait pas encore de nom, s'appellera place Marc-Séguin.

Une rue directe sera ouverte le long de la voie du chemin de fer et le premier virage de la rue du Dauphiné sera adoubé, en même temps que l'on y crèera un trottoir cyclable.

Plus loin, deux chaussées seront créées rue du Dauphiné afin de faciliter la circulation que les tramways rendent difficile et, par cette solution, on pourra garder les arbres qui se trouvent là.

Une cour sera aménagée pour les enfants de l'école maternelle de la rue du Dauphiné.

On s'est ensuite rendu au siège de l'Association des anciens élèves des écoles laïques des 3<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> arrondissements, qui recevra une somme de 400 francs pour l'aider à installer l'éclairage.

La question de la réparation d'un égout rue des Tuiliers a été examinée, mais elle est liée à la création du grand collecteur.

Le chemin Saint-Maximin et le chemin Villon seront prolongés.

Le parc qui se trouve en face de la rue des Tuiliers sera mis à la disposition des enfants du quartier.

La visite a été suivie d'un vin d'honneur au café Lapierre.

M. Cadet, président du Comité, a remercié le maire de Lyon et a parlé de l'éclairage axial dont un nouveau tronçon va être réalisé.

Enfin M. Edouard Herriot a félicité le Comité de son activité et a fait un appel à la concorde et à l'union.

*Compte du Lyon Républicain  
du 12 Juin 1939*

# ► SANS SOUCI

1.0.516

## Au Comité d'intérêt local Emplois et logements sociaux sur la future carte du quartier

CMY

12.3.1982

Une vaste opération logements, dont une centaine à caractère social desservie à l'horizon 87-88 par la ligne D du métro, la création de 300 emplois et d'une maison de judo à vocation régionale sur les terrains de l'entreprise Sereg, une réorganisation des activités de l'usine Durrschmidt...

C'est autour de ces cinq axes que s'opéreront « les mutations extrêmement positives du quartier », déclarait, hier soir, M. Jacques Moulinier, adjoint à l'Urbanisme, à la Maison du travailleur étranger, lors de l'assemblée générale du Comité d'intérêt local de Sans-Souci que préside M. Rostaing.

Entouré de Me André Soulier, adjoint à l'Information, représentant le sénateur-maire de Lyon, de Mme Simonde André, adjointe aux Affaires sociales, de MM. Miriot, adjoint à la Circulation,

Baridon, Flaché, Batailly élus des 3<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> arrondissements, ainsi que de M. Combe, vice-président de la Co.Ur.Ly, le président du C.I.L. évoqua la triple action menée durant l'année écoulée dans ce quartier résolument tourné vers l'avenir.

Sur le plan de l'urbanisation, l'élargissement et la construction de la deuxième partie de la rue du Dauphiné devraient permettre la construction de logements sociaux. Pour en accélérer la réalisation, une décision d'utilité publique s'impose, nota à ce propos, Mlle Meunier, membre du Conseil d'administration.

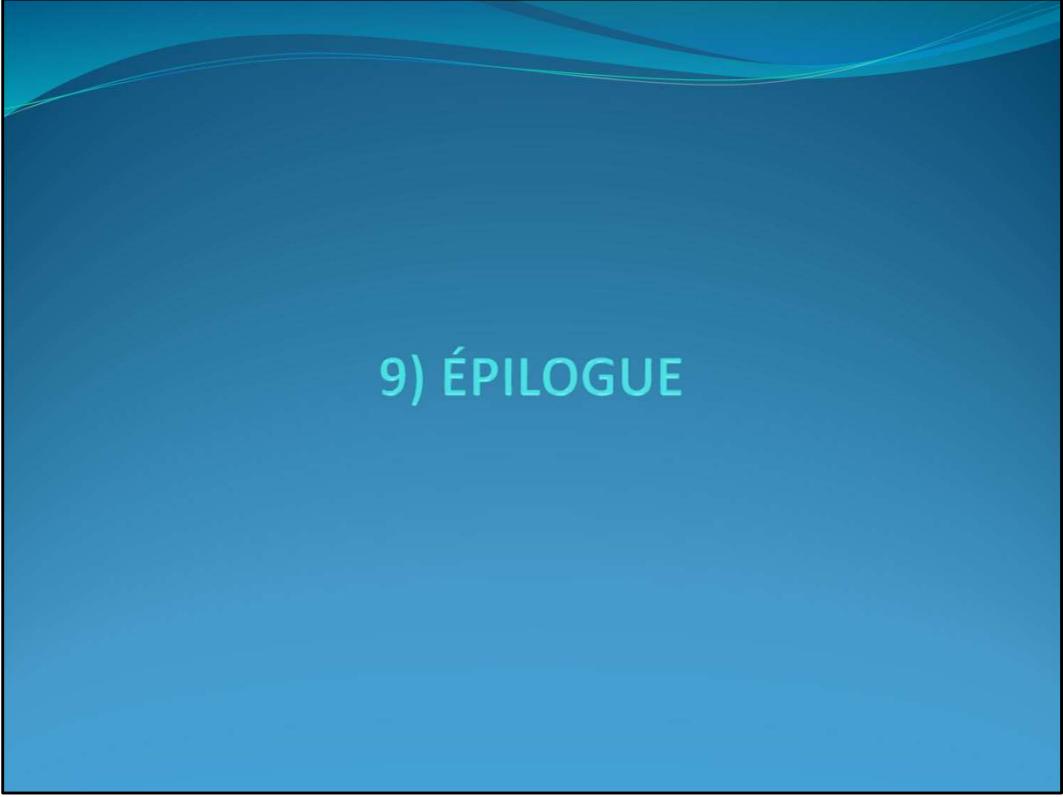
Sur le terrain Sereg, dont 10 000 m<sup>2</sup> ont été rétrocédés à la Co.Ur.Ly s'édireront une centaine de logements Sacvel. Restent 15 000 m<sup>2</sup> placés en zone industrielle ou le C.I.L. soucieux de revitalisation du quartier, souhaiterait élargir l'habitat tout en y maintenant des activités tertiaires non polluantes. Des bureaux en cours de construction offriront dans ce secteur 300 emplois, précisa à ce titre, M. Moulinier, après avoir annoncé à long terme la construction de 800 logements, dans un avenir plus proche de 300, dont une centaine à caractère social par l'intermédiaire de la Sagvel, que préside M. Jean Miriot.

Tout en se félicitant du futur aménagement d'une maison de judo, gymnase à vocation régionale, M. Rostaing souligna les problèmes de

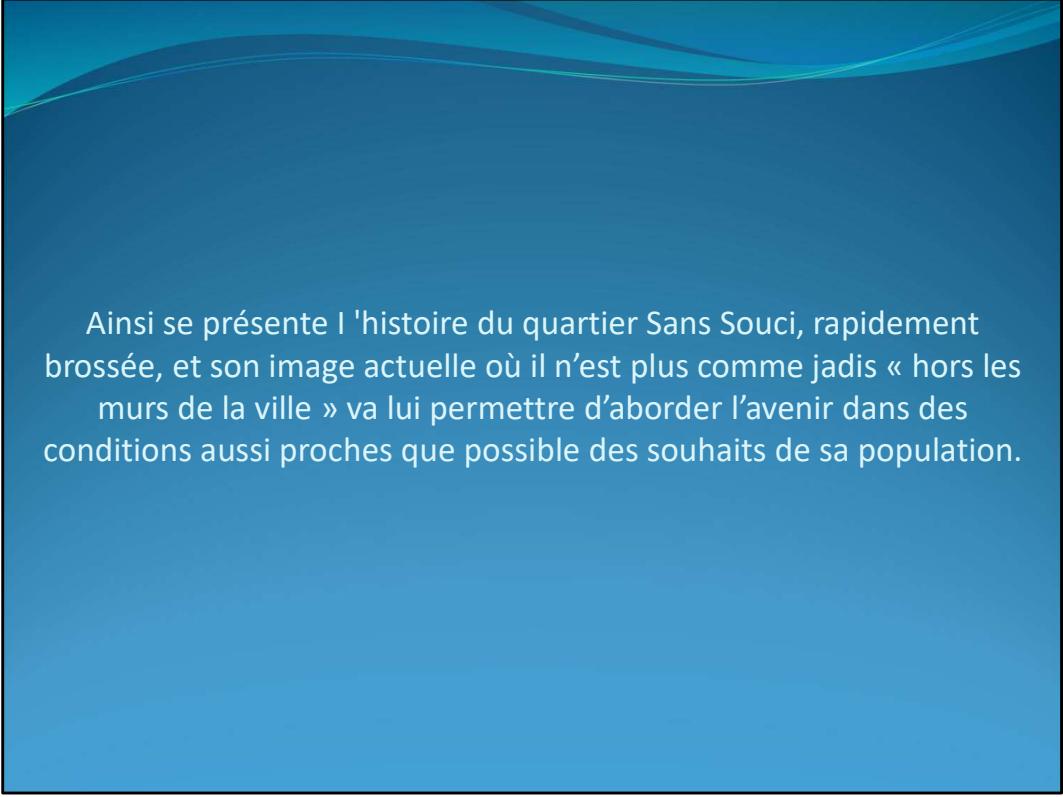
circulation que pourrait poser le chemin de fer de l'Est, lors de la construction à plus long terme, d'une centaine de logements, rue Paul-Sisley.

Dans le domaine social, l'été 81 a été marqué par l'ouverture d'une Maison municipale de l'Enfance, rue Antoine-Charriaud due aux efforts de Mme André, rappela Mlle Meunier, au nom du C.I.L. qui déplora, par ailleurs, qu'une décision de démolition ait frappé la Maison des Dahlia. A la recherche d'un point de chute dans ce secteur, le Comité suggère l'aménagement des locaux qui jouxtent la future Maison de judo en véritable maison de quartier. Peuplé de 52 % de retraités, il accueillerait aussi volontiers aux abords du parc Paul-Sisley, une résidence de personnes âgées.

Dernier chapitre de cet ordre du jour chargé : la pollution devrait s'atténuer avec la prochaine réorganisation des zones d'activité de l'usine Durrschmidt transférée à Corbas fin 82. Une solution mixte associant l'emploi à la construction de logements sera permise par de nouvelles règles en matière de P.O.S., précisa M. Moulinier. Actuellement en cours de discussion avec les autorités militaires, un projet d'utilisation par les habitants du quartier de certains aménagements du fort de Villeurbanne pourrait parfaire le devenir d'un quartier, dont le deuxième souffle paraît assuré.



## 9) ÉPILOGUE



Ainsi se présente l'histoire du quartier Sans Souci, rapidement brossée, et son image actuelle où il n'est plus comme jadis « hors les murs de la ville » va lui permettre d'aborder l'avenir dans des conditions aussi proches que possible des souhaits de sa population.